

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 04-oct.-2022 Numéro de révision 1.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit 2-D SDS-PAGE Standards

Numéro (s) de catalogue 1610320, 1610320EDU

Substance pure/mélange Mélange

Contient 2-Mercaptoethanol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandéeSubstances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social Fabricant

Bio-Rad Laboratories Inc. 1000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547

USA

Bio-Rad Laboratories, Life Science Group

2000 Alfred Nobel Drive Hercules, California 94547

USA

Entité légale / adresse de contact Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

Service technique 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4 - (H312)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A - (H317)

EGHS / FR Page 1/14

Toxicité aquatique chronique Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 2-Mercaptoethanol



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H312 - Nocif par contact cutané

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

2.3. Autres dangers

Contient du matériel d'origine animale. (Bétail). Provoque une légère irritation cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	N° CE	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Specific concentration limit (SCL)	M-Factor	M-Factor (long-term)
Urée 57-13-6	35 - 50	Aucune donnée disponible	200-315-5	Aucune donnée disponible	-	-	-
2-Mercaptoethanol 60-24-2	2.5 - 5	Aucune donnée disponible	200-464-6	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H331) Acute Tox. 3 (H331) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) STOT RE 2 (H373) Aquatic Acute 2 (H401) Aquatic Chronic 2 (H411)	-	-	-
Glycérine 56-81-5	0.01 - 0.099	Aucune donnée disponible	200-289-5	Aucune donnée disponible	-	-	-

EGHS / FR Page 2/14

Acrylate déthyle 140-88-5	0.001 - 0.01	Aucune donnée disponible	205-438-8	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	Eye Irrit. 2 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5% STOT SE 3 :: C>=5%	-	-
				STOT SE 3 (H335) Flam. Liq. 2 (H225)			
Azoture de sodium 26628-22-8	< 0.001	Aucune donnée disponible	247-852-1	Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 1 (H310) (EUH032)	-	-	-
				Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)			

Full text of H- and EUH-phrases: see section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	Oral LD50 mg/kg	Dermal LD50 mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Urée 57-13-6	8471	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
2-Mercaptoethanol 60-24-2	244	112	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Glycérine 56-81-5	12600	10000	2.75	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Acrylate déthyle 140-88-5	550	1790	Aucune donnée disponible	5.7732	Aucune donnée disponible
Azoture de sodium 26628-22-8	27	20	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0.1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter

immédiatement un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de

symptômes.

Contact oculaire Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y

compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.

Peut provoquer une allergie cutanée. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une

personne inconsciente. Consulter un médecin.

EGHS / FR Page 3/14

Date de révision 04-oct.-2022

Protection individuelle du personnel Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures **de premiers secours** de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des

vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec la peau, les

yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Le contact prolongé

peut entraîner rougeurs et irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par

chimique contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

EGHS / FR Page 4/14

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriquesVoir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Enlever les vêtements contaminés et les layer avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Urée 57-13-6	-	-	-	TWA: 10.0 mg/m ³	-
Glycérine 56-81-5	-	-	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³
Acrylate déthyle 140-88-5	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³	TWA: 5 ppm TWA: 20 mg/m³ STEL 10 ppm STEL 40 mg/m³ H* Skin sensitizer	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³	STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³ TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³ * Skin Sensitisation
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL 0.3 mg/m ³ H*	*	STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ K*	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ *
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Glycérine 56-81-5	-	TWA: 10 mg/m ³ Ceiling: 15 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 20 mg/m ³
Acrylate déthyle 140-88-5	STEL: 42 mg/m³ STEL: 10 ppm TWA: 21 mg/m³ TWA: 5 ppm	TWA: 20 mg/m³ Ceiling: 40 mg/m³ * Sensitizer	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ H*	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³ iho*

EGHS / FR Page 5/14

Azoture de sodium 26628-22-8	* STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m³ Ceiling: 0.3 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m³ H*	STEL:	0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³ A*	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³
Nom chimique	TWA: 0.1 mg/m ³ France	Allomogno	Allemagne MAK		rèce	iho*
Glycérine	TWA: 10 mg/m ³	Allemagne TWA: 200 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³		10 mg/m ³	Hongrie
56-81-5	· ·		Peak: 400 mg/m ³			-
Acrylate déthyle 140-88-5	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m ³ STEL: 42 mg/m ³ STEL: 10 ppm	TWA: 2 ppm TWA: 8.3 mg/m ³ H*	TWA: 2 ppm TWA: 8.3 mg/m³ Peak: 4 ppm Peak: 16.6 mg/m³ * skin sensitizer	TWA: :	:: 5 ppm 21 mg/m³ : 10 ppm 42 mg/m³	TWA: 21 mg/m³ STEL: 42 mg/m³ *
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³	TWA: (0.1 ppm 0.3 mg/m ³ 0.1 ppm 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³
Nom chimique	Irlande	Italie	Italie REL	Le	ttonie	Lituanie
Urée 57-13-6	-	-	-	TWA:	10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
2-Mercaptoethanol 60-24-2	-	-	-		-	TWA: 1 mg/m ³
Acrylate déthyle 140-88-5	TWA: 5 ppm TWA: 20 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 41 mg/m³ Sk* Sensitizer	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³	TWA: 5 ppm TWA: 20 mg/m³ STEL: 15 ppm STEL: 61 mg/m³	TWA:	10 mg/m³	Sensitizer TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ Sk*	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ pelle*	Ceiling: 0.29 mg/m ³ Ceiling: 0.11 ppm		0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³ *	* TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³
Nom chimique	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	No	rvège	Pologne
Glycérine 56-81-5	-	-	-		-	TWA: 10 mg/m ³
Acrylate déthyle 140-88-5	STEL: 42 mg/m³ STEL: 10 ppm TWA: 21 mg/m³ TWA: 5 ppm	STEL: 42 mg/m³ STEL: 10 ppm TWA: 21 mg/m³ TWA: 5 ppm	TWA: 21 mg/m ³ STEL: 42 mg/m ³	TWA: : STEL: STEL:	: 5 ppm 21 mg/m ³ : 10 ppm 42 mg/m ³ H*	STEL: 40 mg/m³ TWA: 20 mg/m³ *
Azoture de sodium 26628-22-8	* STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	* STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ H*		0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slo	vénie	Espagne
Glycérine 56-81-5	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 11 mg/m ³		200 mg/m ³ 400 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
Acrylate déthyle 140-88-5	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ Sensitizer Ceiling: 42 mg/m³	TWA TWA: : STEL	: 5 ppm 21 mg/m³ : 10 ppm 42 mg/m³	TWA: 5 ppm TWA: 21 mg/m³ STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m³ sensitizer
Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Ceiling: 0.29 mg/m³ Ceiling: 0.11 ppm P*	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ *	TWA: 0.1 mg/m³ * Ceiling: 0.3 mg/m³		0.1 mg/m ³ 0.3 mg/m ³ *	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ vía dérmica*
Nom chimique		Suède	Suisse		Ro	yaume-Uni
Glycérine 56-81-5		-	TWA: 50 mg/m STEL: 100 mg/n		TW	'A: 10 mg/m ³ EL: 30 mg/m ³
Acrylate déthyle	NG	V: 5 ppm	TWA: 2.5 ppm			WA: 5 ppm
140-88-5	NGV: Bindande Bindande	20 mg/m³ KGV: 10 ppm KGV: 40 mg/m³	TWA: 2.5 ppm TWA: 10 mg/m STEL: 10 ppm STEL: 42 mg/m	3	TW ST	A: 21 mg/m³ EL: 10 ppm EL: 42 mg/m³
Azoture de sodium		ensitizer 0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m	3	T\//	A: 0.1 mg/m ³
Azoture de sodium NGV: 0.1 mg/m ³		o. i ilig/ili	1 VVA. U.Z 1119/111		1 1 1 1 1 1	A. O. I HIG/III

EGHS / FR Page 6/14

	Bindande KGV: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.4 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ Sk*
--	-------------------------------------	-----------------	------------------------

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) **Predicted No Effect Concentration** (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant

ce produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect solution aqueuse

Couleur blanche Odeur Inodore.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Remarques • Method **Property** Values

Point de fusion / point de

congélation

Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e)

> 100 °C

Point / intervalle d'ébullition Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Aucun(e) connu(e)

Limites inférieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Température de décomposition рH

Aucune information disponible

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité cinématique Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

EGHS / FR Page 7/14

Date de révision 04-oct.-2022

Water solubility Miscible à l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Densité relative Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Aucune donnée disponible Masse volumique apparente Densité de liquide Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de Possibilité de réactions dangereuses

sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts. Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Information on likely routes of exposure

Informations sur le produit

EGHS / FR Page 8/14

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

provoquer une irritation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut être absorbé à travers la peau dans des quantités

nocives. Provoque une légère irritation cutanée. Nocif par contact cutané.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics

Symptômes Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Le

contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

Toxicité aiguë

Numerical measures of toxicity

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 4,248.20 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 1,346.60 mg/kg ETAmél (inhalation-vapeurs) 24.60 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

le mélange contient 47.34001 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.

Informations sur les composants

Nom chimique	Oral LD50	DL50, voie cutanée	Inhalation LC50	
Urée	= 8471 mg/kg (Rat)	-	-	
2-Mercaptoethanol	= 244 mg/kg (Rat)	112 - 224 mg/kg (Rabbit)	-	
Glycérine	= 12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg(Rabbit)	> 2.75 mg/L (Rat)4 h	
Acrylate déthyle	= 550 mg/kg (Rat)	= 1790 mg/kg (Rabbit)	= 1410 ppm (Rat) 4 h	
Azoture de sodium	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg (Rabbit)	0.054 - 0.52 mg/L (Rat) 4 h	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque des brûlures.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

EGHS / FR Page 9/14

Aucune information disponible. Toxicité pour la reproduction

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Aucune information disponible. Danger par aspiration

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Aucune information disponible. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 1E-05 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algae/aquatic plants	Fish	Toxicity to microorganisms	Crustacea
Urée	-	LC50: 16200 - 18300mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50: =3910mg/L (48h, Daphnia magna)
2-Mercaptoethanol	EC50: =12mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	-	-	EC50: =1.52mg/L (48h, Daphnia magna)
Glycérine	-	LC50: 51 - 57mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
Acrylate déthyle	EC50: =48mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =4.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 2.31 - 2.7mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =7.9mg/L (48h, Daphnia magna)
Azoture de sodium	-	LC50: =0.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =0.7mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =5.46mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

EGHS / FR Page 10/14

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Urée	-1.73
2-Mercaptoethanol	-0.056
Glycérine	-1.75
Acrylate déthyle	1.18

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Urée	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne
	s'applique pas
2-Mercaptoethanol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Glycérine	La substance n'est pas PBT/vPvB
Acrylate déthyle	La substance n'est pas PBT/vPvB
Azoture de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne
	s'applique pas

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<u>IATA</u>

14.1 Numéro UN ou numéro UN2810

d'identification

14.2 Désignation officielle de

Liquide toxique, organique, n.s.a. (Acrylate déthyle, Azoture de sodium)

transport de l'ONU

14.3 Transport hazard class(es) 6.1 **14.4 Packing group**

Description UN2810, Liquide toxique, organique, n.s.a. (Acrylate déthyle, Azoture de sodium), 6.1, III

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales A3, A4, A137

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro UN2810

EGHS / FR Page 11/14

d'identification

14.2 Désignation officielle de LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (Acrylate déthyle, Azoture de sodium)

transport de l'ONU

14.3 Transport hazard class(es) 6.1 **14.4** Groupe d'emballage

Description UN2810, LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (Acrylate déthyle, Azoture de

sodium), 6.1, III

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 223, 274 N° d'urgence F-A, S-A

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

<u>RID</u>

14.1 Numéro ONU UN2810

14.2 Désignation officielle de LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (Acrylate déthyle, Azoture de sodium)

transport de l'ONU

14.3 Transport hazard class(es) 6.1 **14.4 Groupe d'emballage**

Description UN2810, LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (Acrylate déthyle, Azoture de

sodium), 6.1, III

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274, 614 Code de classification T1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro 2810

d'identification

14.2 Désignation officielle de LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (Acrylate déthyle, Azoture de sodium)

transport de l'ONU

14.3 Transport hazard class(es)6.114.4 Groupe d'emballageIII

Description 2810, LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (Acrylate déthyle, Azoture de sodium),

6.1, III

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274, 614
Code de classification T1
Code de restriction en tunnel (E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Acrylate déthyle	RG 65	-
140-88-5		

Allemagne

Classe de danger pour le milieu très dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 3) aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre

EGHS / FR Page 12/14

les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions	Substances soumises à autorisation
	selon REACH, Annexe XVII	selon REACH, Annexe XIV
Acrylate déthyle - 140-88-5	75.	- -

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Inventaires internationaux Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H312 - Nocif par contact cutané

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H332 - Nocif par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H401 - Toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul

EGHS / FR Page 13/14

Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agency for Toxic Substances and Disease Registry (ATSDR)

U.S. Environmental Protection Agency ChemView Database

European Food Safety Authority (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Environmental Protection Agency)

Acute Exposure Guideline Level(s) (AEGL(s))

U.S. Environmental Protection Agency Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act

U.S. Environmental Protection Agency High Production Volume Chemicals

Food Research Journal

Hazardous Substance Database

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

Australia National Industrial Chemicals Notification and Assessment Scheme (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

National Toxicology Program (NTP)

New Zealand's Chemical Classification and Information Database (CCID)

Organization for Economic Co-operation and Development Environment, Health, and Safety Publications

Organization for Economic Co-operation and Development High Production Volume Chemicals Program

Organization for Economic Co-operation and Development Screening Information Data Set

World Health Organization

Remarque sur la révision Reformatage et mise à jour des informations existantes

Date de révision 04-oct.-2022

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 14/14